

Ressources. Le siège du gouvernement est à Dawson. Le Territoire est doté d'hôpitaux, d'écoles et d'autres commodités de la vie moderne, y compris des postes radiophoniques et des télégraphes. La population en 1931 était de 4,230 âmes.

La route ordinaire suivie par les voyageurs qui se rendent dans le Yukon est la suivante: en bateau à vapeur des ports de la côte du Pacifique à Skagway, Alaska; de cet endroit à Whitehorse, en passant par le défilé de White Pass, sur le chemin de fer du Yukon, et de là à Dawson par le bateau fluvial.

Les transports par avion prennent de l'importance de plus en plus et des terrains d'atterrissage ont été aménagés à Dawson, Mayo, Whitehorse et Carcross. Un permis provisoire a été accordé pour le terrain de Whitehorse qui devient important parce qu'il est situé sur la route principale du commerce international. On a exécuté quelques travaux sur les terrains d'urgence de Selkirk, Carmacks et McQuesten.

Depuis la ruée du Klondike, le Yukon a produit plus de \$200,000,000 d'or et les vieux claims que l'on exploitait anciennement à l'aide du berceau, de la pioche et de la pelle ont été englobés par de grands consortiums utilisant des dragues hydrauliques et tout ce qu'il y a de plus moderne en fait d'outillage. L'exploitation des gisements de plomb argentifère du district de Mayo a été l'un des principaux facteurs de l'essor de l'exploitation filonienne. On trouve également du cuivre, du tungstène et de la houille dans le Yukon. Il y a une installation hydro-électrique de 13,200 h.p., qui fournit l'énergie électrique aux exploitations des placers et à la cité de Dawson.

La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit du bois constituent des industries auxiliaires du Yukon, mais l'avenir de la région est inévitablement lié au développement minier et au commerce des fourrures.

### Sous-section 2.—Terres publiques provinciales.

Dans les Provinces Maritimes et les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie Britannique (excepté la zone ferroviaire et le quadrilatère de la Rivière la Paix) les terres du domaine public sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert des ressources naturelles aux provinces des Prairies et à la Colombie Britannique (voir chapitre XXVII, p. 1030, Annuaire de 1931), les terres publiques de toutes les provinces relèvent de celles-ci. Quant à l'île du Prince-Edouard, il n'y reste plus de terres à concéder.

Le lecteur intéressé à de plus amples informations sur les terres publiques provinciales est référé aux départements suivants des différentes provinces: département des Terres et Forêts, Halifax (N.-E.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (Qué.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, département des Mines et des Ressources Naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, département des Ressources Naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, département des Terres et des Mines, Edmonton (Alta.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.B.).

## Section 2.—Défense Nationale.\*

Avant la guerre, la milice canadienne se composait d'une force permanente qui comptait le 31 mars 1914, 3,000 officiers, sous-officiers et soldats, et d'une milice active qui comptait, à la même date, 5,615 officiers et 68,991 sous-officiers et soldats. Après la déclaration de la Grande-Guerre, le 4 août 1914, des contingents de toutes armes ont été successivement recrutés, équipés, instruits et envoyés en Grande-

\* Révisé par H. W. Brown, sous-ministre adjoint, ministère de la Défense Nationale.